

Montréal, le 21 décembre

Par télécopieur : (450) 293-7874

Madame Jacynthe Tremblay
Action Plus Brome-Missisquoi
455, rue Yamaska Est
Farnham (Québec)
J2N 1J2

**Objet : Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année
tarifaire 2005-2006
Dossier R-3541-2004**

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 20 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

www.regie-energie.qc.ca

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/sp

c.c. M^e Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

ACTION PLUS BROME-MISSISQUOI

455, rue Yamaska Est
Farnham, Québec J2N 1J2
Téléphone (450) 293-2123
Télécopie (450) 293-7874
Courriel : actionplusbm@netc.net

TélécopieÀ : *m. Pierre Paradis, député*Télécopie : *263 - 6584*De : *Jacynthe Tremblay*Date : *20/12/04*Objet : *Tarif d'électricité*Page : *2* (incluant celle-ci)Notes : **CONFIDENTIEL**

ACTION PLUS BROME-MISSISQUOI

455, rue Yamaska Est

Farnham (Québec) J2N 1J2

Tél. : (450) 293-2123 Télécopieur : (450) 293-7874

Courriel : actionplusbm@netc.net

Le 20 décembre 2004

M. Pierre Paradis, député

104, rue Sud, suite 100

Cowansville (Québec)

J2K 2X2

PAR TÉLÉCOPIEUR : (450) 263-6584

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

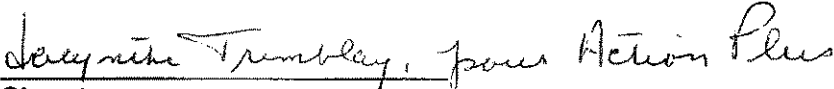
Monsieur Paradis,

En tant que citoyen-ne, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués.

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen-ne, Monsieur Paradis, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,


Signature

c.c. Monsieur Mario Thibodeau Régie de l'Énergie

800 Place Victoria

Tour de la Bourse, 2^e étage

Bureau 2.55

Montréal, Qc. H4Z 1A2

Fax. : (514) 864- 1779

Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ)

Fax.: 514-362-0660

Courriel: cacq@consommateur.qc.ca